

**Déclaration commune des Coprésidents de l'Assemblée parlementaire  
paritaire ACP-UE sur le maintien de l'Assemblée parlementaire paritaire  
dans le futur accord de partenariat entre l'UE et les États d'Afrique, du  
Pacifique et des Caraïbes**

Les Coprésidents de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP ACP-UE), M. Carlos Zorrinho, Député européen, et M. Faumuina Liuga, Député du Samoa, se félicitent des progrès réalisés jusqu'à présent par les négociateurs en chef sur les négociations post-Cotonou. Ils notent que des efforts sont en cours pour conclure ces négociations et restent optimistes sur le fait que le nouvel accord proposé contribuera à répondre aux aspirations des peuples d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et des citoyens de l'UE.

Les Coprésidents de l'APP rappellent le rôle essentiel joué par l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE dans la promotion des idéaux démocratiques du partenariat, l'amélioration de la responsabilité et la consolidation de la diplomatie parlementaire, en particulier la facilitation de l'action conjointe et la construction de coalitions efficaces dans les enceintes internationales.

À cet égard, les Coprésidents se félicitent du soutien de la présidence allemande du Conseil de l'UE au maintien de l'Assemblée parlementaire paritaire dans l'après-Cotonou. Ils rappellent qu'une Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, partie intégrante du cadre institutionnel du futur accord, est prévue dans le mandat de négociation des États ACP et constitue une « requête non négociable au regard du Parlement européen conditionnant son consentement au futur accord ». Ils réitèrent la nécessité de garantir que cette APP possède une autonomie organisationnelle, soit soutenue par un co-secrétariat solide et se réunisse à intervalles réguliers.

Les Coprésidents expriment leur appréciation de la priorité accordée par l'Allemagne à la conclusion prochaine des négociations d'un nouvel accord entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ce qui ouvrira la voie au soutien de l'accord par les parlements européens et nationaux.